



Décembre 2020 | Vol. 18 N° 12

LE Jacobin

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

JOYEUSES FÊTES À TOUS LES JACOBINES ET JACOBINS



On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)



Limitez vos déplacements

Québec.ca/coronavirus
1-877-644-4545

Dépouillement de l'arbre de Noël

Les cadeaux seront livrés par le père Noël en camion de pompier aux maisons le 13 décembre 2020 de 8 h à 17 h.

Si vous êtes absents, ils seront laissés devant la porte.



CONTACT

SOMMAIRE



Mairie

16, rue Maréchal
 Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
 Téléphone : 450 839-3671
 Télécopieur : 450 839-2387
 info@st-jacques.org
 www.st-jacques.org

Horaires*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
 vendredi de 8 h à 12 h.
 * Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
 bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.

Téléphone : 1 800 567-9372

Pendant les heures de bureau, en cas de
 panne d'électricité seulement.

Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaines séances

Lundi 7 décembre

Mercredi 16 décembre (séance spécial +
 séance budget)

Lundi 11 janvier

Les séances se tiendront en captation vidéo.
 Toute demande au conseil doit être transmise à
 la direction générale au moins deux semaines à
 l'avance pour être inscrite à l'ordre du jour.



Horaires

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
 jeudi de 13 h à 20 h
 et le samedi de 9 h à 12 h.

Merci de respecter les mesures en vigueur.

Téléphone : 450 831-2296.

Le conseil municipal	
· Mot de la mairesse	3
· Avis public	4
· Élection partielle municipale	5
Sécurité civile	
· Conseils pour le temps des fêtes	6
Culture	
· Activités de Noël	7
· Prix Aurore-Racette	7
Loisirs	
· Camp de jour	8
· Patinage libre	8
· Skiez à la planche	9
· Bain libre	9
· Activités mixtes	9
· Horaire de la patinoire	10
Vos organismes	
· Bénévoles recherchés	11
· MADA	11
· Guignolée	11
Bibliothèque	
· Les contes des fêtes en pyjama	12
· Bingo bouquin	12
· Votre lludothèque	12
· Nouveautés	13
· Prêt sans contact	13
Travaux publics	
· Stationnement hivernal	14
· Collecte des sapins naturels	14
· Collecte des matières organiques	14
· Collecte des matières résiduelles	14
· Déneigez et déglacez vos bacs	15
· Viabilité hivernale	15
· Calendrier des collectes 2021	16

Congé des Fêtes

Les bureaux municipaux et la bibliothèque
 seront fermés du 23 décembre au 3 janvier
 inclusivement.

*Meilleurs vœux pour un Noël plein de
 bonheur et une nouvelle année remplie de joie !*

Si la COVID-19 vous inquiète ou si
 vous présentez des symptômes
 comme de la toux ou de la fièvre,
 vous pouvez contacter, sans frais,
 le 1 877 644-4545.

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 12 fois l'an.
Tirage	2050 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens,

Comme certains d'entre vous l'ont remarqué, nous avons eu plusieurs changements au sein de notre équipe municipale. Je profite de la dernière parution de 2020 du JACOBIN pour vous les présenter : tout d'abord, madame Valérie Langlois, directrice des travaux publics, qui est avec nous depuis le mois d'août; madame Rachel Gamache, technicienne pour le service culturel, que vous pouvez voir à la bibliothèque depuis le mois de juillet; enfin, madame Kim Nantais, coordonnatrice aux communications et aux événements depuis le mois de septembre. Voilà, notre équipe est maintenant complète et prête à vous donner un excellent service.

En ce qui concerne l'équipe du conseil municipal, madame Sophie Racette qui occupait le siège numéro 1 depuis septembre 2013 a quitté ses fonctions au début du mois d'octobre. Au moment d'écrire ces lignes, son successeur n'est pas encore connu. MERCI SOPHIE, pour ton temps et ton dévouement pendant ces 7 années. Les loisirs et les événements festifs étaient entre de très bonnes mains pendant toutes ces années, ton enthousiasme et ton altruisme nous manqueront.

Depuis maintenant 5 ans, la municipalité de Saint-Jacques, chapeautée par son comité de parité, décerne le prix Aurore-Racette. Ce prix est décerné à une jacobine qui s'est illustrée et démarquée pendant l'année ou par l'ensemble de ses actions. Cette année, madame Diane Joly s'est vue remettre ce prix. Mme Joly œuvre depuis plusieurs années dans le domaine de l'agriculture. Pionnière dans plusieurs comités et tables de concertation, madame Joly fait rayonner le travail des productrices de Saint-Jacques et de Lanaudière. Le travail de la terre à la table est essentiel dans notre quotidien et c'est pourquoi nous sommes heureux de lui remettre le prix Aurore-Racette 2020. Encore une fois bravo Diane et merci pour tout ce que tu fais pour notre communauté.

L'année 2020 fut éprouvante pour nombreux d'entre nous, particulièrement pour ceux qui ont perdu quelqu'un. L'épidémie mondiale, véritable fléau, nous a tous mis à l'épreuve plusieurs fois cette année. Saint-Jacques a perdu de nombreux bâtisseurs; c'est pourquoi en cette fin d'année, j'ai une pensée pour toutes les familles qui ont perdu un être cher.

Comme nous ne pouvons nous réunir cette année pour célébrer, la municipalité vous prépare une petite surprise via nos médias sociaux... rester à l'affût.

Enfin, je veux souhaiter à chacun d'entre vous une excellente période des fêtes. Profitez de ce temps réconfortant pour vous reposer en toute sécurité.



Meilleurs Vœux
Josyane Forest
Mairesse

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES:

QU'en vertu de l'article 956 du Code municipal, une assemblée spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires de cette Municipalité, pour l'année 2021, aura lieu le mercredi 16 décembre 2020, à 19 h, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint Jacques.

QU'à cette assemblée spéciale, seulement des questions relatives au budget seront à l'ordre du jour.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 16E JOUR DE NOVEMBRE 2020.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES, ÉLECTION PARTIELLE DU 20 DÉCEMBRE 2020

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les candidats à cette élection pour le poste ci-après mentionné sont :

Poste de conseiller - siège #1

- Manon Poitras, 9 rue Paré, Saint-Jacques
- Denis Forest, 2098 rang des Continuations, Saint-Jacques
- Nicolas Brisson, 56 rue Goulet, Saint-Jacques
- Mathieu Voghel-Robert, 22 rue Venne, Saint-Jacques

Pour plus d'information, vous pouvez joindre :

Présidente d'élection, Josée Favreau
16 rue Maréchal, 450 839-3671

Secrétaire d'élection, Danielle Jetté
16 rue Maréchal
450 839-3671

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**** Les séances du conseil sont disponibles en tout temps sur notre site internet : www.st-jacques.org**

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale

Avis public de la révision de la liste électorale municipale

Municipalité Saint-Jacques Scrutin du 2020 12 20
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par Josée Favreau, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2020-11-16
année mois jour

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 2020-10-19
année mois jour

- est de citoyenneté canadienne ;
- n'est pas en curatelle ;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse ;

et

- est soit :
 - domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec ;
 - depuis au moins 12 mois, soit :
 - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale ;
 - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale ;

NOTE: Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 2020-10-19
année mois jour

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :
16 rue Maréchal
Adresse

Jours pour présenter des demandes		
Dates:	Heures:	
<u>2020-11-30</u>	De <u>10 h</u>	À <u>13 h</u>
<u>2020-12-01</u>	De <u>14 h 30</u>	À <u>17 h 30</u>
<u>2020-12-03</u>	De <u>19 h</u>	À <u>22 h</u>

5. Par l'effet de l'arrêté 2020-060, les personnes suivantes peuvent faire une demande pour voter par correspondance auprès du président d'élection :

- Pour les résidents des **centres** hospitaliers, des CHSLD, des centres de réadaptation et des résidences privées pour aînés identifiés au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux ;
- les personnes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
- les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 et étant toujours considérées comme porteuses de la maladie ;
- les personnes présentant des symptômes de COVID-19 ;
- les personnes ayant été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
- les personnes en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

Ces personnes peuvent également faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale par écrit au président d'élection. Cette demande devra être accompagnée de deux documents dont l'un doit mentionner le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile.

Pour les résidents des centres hospitaliers, des CHSLD, des centres de réadaptation et des résidences privées pour aînés identifiés au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ces documents peuvent être remplacés par l'attestation d'un membre du personnel confirmant son identité et son lieu de résidence.

Les formulaires nécessaires peuvent être transmis, sur demande, par le président d'élection.

Signature Saint-Jacques
 Donné à Saint-Jacques, le 2020 11 20
année mois jour
Josée Favreau
 Président(e) d'élection
450 839 3471
Ind. rég. Numéro de téléphone

SÉCURITÉ CIVILE

CAPSULE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

LE DÉGAGEMENT DES SORTIES

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres. Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.
- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- Vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps depuis la voie publique afin de faciliter l'intervention des secours en cas de situation d'urgence.



Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

Ces renseignements proviennent du ministère de la Sécurité publique : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsule-prevention.html>

RAPPEL DES CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



Arbre de Noël

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthé électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



Lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



Bougies

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



Cuisine des fêtes

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



Brûleur à fondue

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



Rallonges électriques

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



Appareil de chauffage électrique portatif

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



Sorties et voies d'accès

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



Cendres chaudes

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

ACTIVITÉS DE NOËL ET PRIX AURORE-RACETTE

Spectacle de Noël



Cette année le spectacle de Noël sera présenté en captation vidéo.



Notre artiste invité est nul autre que Stéphane Charbonneau, un artiste qui se démarque par sa voix, sa personnalité et surtout par son authenticité. Le country coule dans son sang et c'est la raison pour laquelle il a su faire sa marque et fidéliser un large public qui le suit depuis des années dans ses spectacles et dans l'évolution de sa carrière.

Découvrez une super sélection musicale mélangeant les grands classiques de Noël et des incontournables de country!

Le lancement de la vidéo se fera en direct sur le Facebook de la municipalité le 17 décembre et sera disponible par la suite sur le site internet de la municipalité.



Prix Aurore-Racette

Le comité de parité est fier de remettre pour la cinquième édition le prix Aurore-Racette à madame **Diane Joly**.

Mère de famille, Grand-maman comblée, citoyenne impliquée et ambassadrice du domaine agricole, madame Joly a su se démarquer par son travail consciencieux. Présente sur le plan régional de l'UPA, madame Joly a siégé sur de nombreux comités dont le Femmesor, les galettes, Promutuel, et plusieurs autres.

Depuis 2016, le prix Aurore-Racette est décerné à une femme qui a su se démarquer, soit dans l'année ou par l'ensemble de ses actions. Cette année, le comité de parité a décidé de promouvoir ses racines agricoles.

Encore une fois, félicitations à madame Diane Joly. Nous pouvons dire que l'agriculture est en entre bonnes mains.



Camp de jour | Semaine de relâche scolaire

Inscription

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (40 enfants). Premier arrivé, premier servi!

Formulaire d'inscription disponible au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques (Qc) J0K 2R0, et sur notre site Internet : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/.

Du 1 au 5 mars 2020

L'horaire régulier du camp de jour est de 8 h à 17 h.

Coût

Camp de jour : 1^{er} enfant : 60 \$ | 2^e enfant : 50 \$ | 3^e enfant : 40\$.

Pour toute question :

450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org.

Le camp de jour d'hiver est organisé selon les règles en vigueur de la santé publique. Celles-ci peuvent donc changer à tout moment. Merci de votre compréhension.



MRC de Montcalm
Entre futur et nature

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM
23 SEPTEMBRE AU 16 AVRIL 2021

Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.



Lundi : 14 h à 15 h
Mardi et jeudi : 10 h à midi
Vendredi : 14 h 30 à 16 h 30

Le Centre Sportif
Saint-Lin-Laurentides

490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1
450 439-2411

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM

23 SEPTEMBRE AU 30 AVRIL 2021



Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du **Complexe JC Perreault** avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.



SEMAINE DE RELÂCHE (1^{er} au 5 mars 2021)

Lundi - 1^{er} mars : 11h45 à 13h45
Mardi - 2 mars : 11h45 à 13h45
Mercredi - 3 mars : 17h15 à 18h00
Jeudi - 4 mars : 11h45 à 14h15
Vendredi - 5 mars : 18h15 à 20h45

EXCEPTIONS - Patinage libre indisponible

2 et 3 octobre
16-17-18 octobre
31 octobre et 1^{er} novembre
13-14-15 novembre
13 décembre
25 décembre (fermé)
28-29-30 décembre
31 décembre et 1^{er} janvier 2021 (fermé)
22 et 23 janvier

Complexe
JC Perreault

620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0
450 588-4888 poste 210
billetterie@complexejcperreault.com

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines.

Inscrivez-vous pour être les premiers informés de la reprise du bain libre.

Piscine du Collège Esther-Blondin Bain libre et couloir de nage



Horaire
à venir

Inscription obligatoire

Exclusif aux résidents de Saint-Jacques.

Preuve de résidence exigée. Casque de bain obligatoire.

Information: 450-839-3671 poste 7670

Un beau cadeau à offrir à Noël!

« SKIEZ À PLANCHE »

Billets de ski journaliers (sans date fixe) à vendre :

Val Saint-Côme:

Enfant (6 à 12 ans): 32,19\$

Étudiant (13 à 23 ans): 37,39\$

Adulte (23 à 59 ans): 43,24\$

Bel âge (60 à 74 ans): 32,19\$

Plus de
10% de rabais
sur les tarifs
réguliers

La Réserve à Saint-Donat:

Enfant (6 à 12 ans): 21,75\$

Étudiant (13 à 23 ans): 26,00\$

Adulte (23 à 59 ans): 34,50\$

Bel âge (60 à 69 ans): 26,00\$

Économie
de 30% sur
le tarif
régulier

Taxes incluses

Pour plus d'information: 450 839-3671, poste 7670 ou par courriel au loisir@st-jacques.org

Basketball mixte **NOUVEAU!**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : 8 à 12 ans.

Session : à déterminer

Quand : les mardis de 18 h à 19 h.

Coût : 14 \$ / participant / session
17,50 \$/non-résident. Taxes incluses

Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
(4, rue du Collège).

Matériel requis : bouteille d'eau.

Volleyball mixte

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : 16 ans et plus.

Session : à déterminer

Quand : les mardis de 19 h 15 à 21 h 15.

Coût : 16,10 \$ / participant / session
20,13 \$/non-résident. Taxes incluses

Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
(4, rue du Collège).

Matériel requis : bouteille d'eau et ballon de
Volleyball.

Badminton mixte

RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE

Qui : pour tous.

Session : à déterminer

Horaire : les mercredis, entre 18 h et 22 h.

Coût : 16,10 \$ / participant / session
20,13 \$ / non-résident. Taxes incluses

Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
(4, rue du Collège).

Matériel requis : raquette, volant et bouteille
d'eau.

Hockeyball mixte

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Qui : enfants de 6 à 12 ans.

Session : à déterminer

Horaire : les lundis de 18 h à 19 h.

Coût : 14 \$ / participant / session
17,50 \$ / non-résident.

Lieu : Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France
(4, rue du Collège).

Matériel requis : lunettes de protection et bouteille
d'eau obligatoires. * Il est recommandé d'utiliser
votre bâton s'il est muni d'une palette de plastique et
de porter gants, protège-tibias et casque avec visière
ou un couvre-visage.

Information et inscription : Vincent Grenier,
technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste
7670, ou à loisir@st-jacques.org

PATINOIRE ET SENTIER GLACÉ DU PARC AIMÉ-PIETTE :

HORAIRE DE LA PATINOIRE
2020 - 2021

LUNDI AU JEUDI	17 h à 21 h
VENREDI	17 h à 22 h
SAMEDI ET DIMANCHE	10 h à 22 h

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES
21 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

LUNDI 21 DÉC.. AU MERCREDI 23 DÉC.	10 h à 22 h
JEUDI 24 DÉC.	10 h à 17 h
VENREDI 25 DÉC.	FERMÉ
SAMEDI 26 DÉC. AU MERCREDI 30 DÉC.	10 h à 22 h
JEUDI 31 DÉC.	10 h à 17 h
VENREDI 1ER JANV.	FERMÉ
SAMEDI 2 JANV. ET DIMANCHE 3 JANV.	10 h à 22 h



LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE (1 AU 5 MARS 2021)
TOUS LES JOURS DE 10 h à 22 h

EN RAISON DU CONTEXTE DE LA COVID-19, LA CABANE À PATIN RESTERA FERMÉE, ET CE JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

L'HORAIRE PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS SELON LES DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET VARIER EN FONCTION DE LA TEMPÉRATURE !

BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES!





La municipalité de Saint-Jacques doit mettre à jour son plan d'action MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) visant à améliorer les conditions de vie de ses citoyens aînés. Un comité de pilotage a été mis sur pied avec des organismes et des citoyens de Saint-Jacques pour l'élaboration du nouveau plan d'action, qui devrait être adopté à l'été 2021.

Questionnaire auprès des personnes de 50 ans et +

Nous avons besoin de votre participation !



Remplissez le questionnaire en visitant le site Internet de la MRC, www.mrcmontcalm.com, et en cliquant sur l'onglet SONDAGE MADA

Des copies du questionnaire sont également disponibles à la bibliothèque Marcel-Dugas.

Si vous préférez remplir le questionnaire par téléphone :
450 831-2182, poste 7016

Laissez votre nom et numéro de téléphone et nous vous rappellerons rapidement

**SONDAGE
MUNICIPALITÉ
AMIE DES AÎNÉS
MADA**

Date limite pour remplir le questionnaire : Le 10 janvier.

La guignolée.

Du 16 novembre au 7 décembre

Cette année, en raison de la pandémie, il n'y aura pas de porte à porte. Vous pouvez déposer vos denrées non périssables à ces quatre endroits :

Provigo

Mairie

Uniprix

Église et sous-sol de l'église

Ou vous pouvez faire un don par chèque au nom de la Saint-Vincent-de-Paul, en le postant à l'adresse suivante :

Presbytère Saint-Jacques

102 rue Saint-Jacques

Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

ACTIVITÉS

LE CONTE DES FÊTES EN PYJAMA

Enfilez votre plus beau pyjama de Noël, préparez-vous un verre de lait et des biscuits pour écouter un conte des fêtes en famille, bien au chaud dans votre salon!

Le 22 décembre à 18h30, l'auteur et conteur Jean-François Faucher racontera Noël en péril, une aventure de Slush le lutin publié aux éditions **ALASKA**

LES ÉDITIONS
ALASKA
PARCE QU'ON N'EST PAS FRIELEXKI



Pour inscrire votre famille à cette activité en ligne, remplissez le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : <https://forms.gle/pGXdY9UoCqxmP8KEA>

Un lien de visionnement en direct vous sera transmis par courriel.
Joyeuses fêtes!



BINGO BOUQUIN DES FÊTES

Profitez des fêtes et de l'hiver pour partager une lecture avec vos enfants, lire à haute voix à vos proches ou vous emmitoufler dans votre fauteuil préféré avec une grosse couverture et un bon polar.

Vos bibliothécaires ont concocté trois grilles de Bingo Bouquin (jeune, ado et adulte) pour vous accompagner jusqu'en 2021. Les grilles seront disponibles en ligne et à la bibliothèque dès le 18 décembre, juste à temps pour le congé des fêtes. Venez faire vos réserves de lectures avant le 22 décembre!

Des prix de participation en livres seront remis au hasard parmi les joueurs ayant partagé leur grille avant le 28 janvier.

Pour connaître tous les détails, inscrivez-vous à l'événement Facebook!



VOTRE LUDOTHÈQUE



La bibliothèque renouvelle actuellement sa collection de CD et DVD afin de diversifier son offre de documents de qualité aux citoyens.

Des jeux éducatifs pour la famille et d'autres pour le grand public sont maintenant disponibles pour l'emprunt. Cherchez le mot-clé JEU dans votre catalogue pour accéder aux documents de notre collection.

Surveillez les actualités de la page Facebook de la Municipalité pour plus d'informations et n'oubliez pas de nous faire vos suggestions afin de bonifier votre ludothèque!

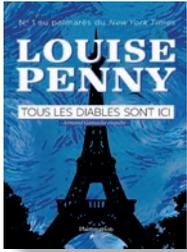
Vos bibliothécaires Jeanne et Rachel



CD/DVD

BIBLIOTHÈQUE

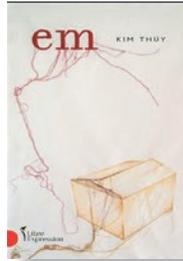
NOUVEAUTÉS



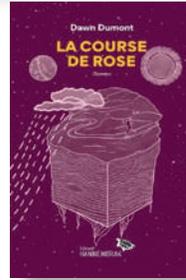
Tous les diables sont ici
Louise Penny



Bermudes
Claire Legrande



EM
Kim Thuy



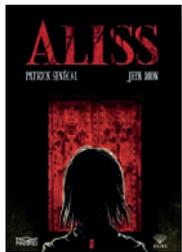
Le course de Rose
Dawn Dumont



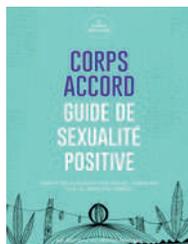
Le Petit renne de Noël
Nicola Killen



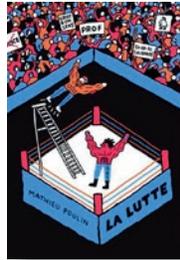
Clochat veut ses 9 vies T.2
Yohann Morin et Cindy Roy



Aliss
Patrick Sénécal et Jeik Dion



Corps accord
guide de sexualité positive
Nesrine Bessaïh



La Lutte
Mathieu Poulin



L'ickabog
J.K. Rowling



La pension Caron T.2
Des femmes déchues
Jean-Pierre Charland



Une patate à vélo
Le jeu

Même en zone rouge, votre bibliothèque reste ouverte.

PRÊT SANS CONTACT

La bibliothèque tient à la santé de ses usagers!

C'est pourquoi nous offrons désormais le prêt sans contact aux usagers qui préfèrent ne pas entrer dans la bibliothèque.

Réservez vos livres via le catalogue en ligne ou en nous contactant durant les heures d'ouverture. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de préparer les livres, revues, CD, DVD ou livres audio que vous souhaitez emprunter.

Nous conviendrons d'un rendez-vous afin de vous remettre vos emprunts en toute sécurité.

Informez-vous auprès de Jeanne et Rachel
biblio@st-jacques.org // 450 831-2296





Rappel : Règlement no 003-2018

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du

1er novembre au 15 avril inclusivement entre 23 h et 7 h, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Collecte des sapins naturels

La collecte des sapins naturels aura lieu le mardi 12 janvier 2021.

Il suffit de déposer votre sapin naturel sans décoration à côté de votre bac.

Merci de votre collaboration.



Collecte des Matières organiques



Pour la saison hivernale, la collecte des matières organiques sera moins fréquente à raison d'une fois par mois, de décembre à mars.

Collecte des matières résiduelles | Bac excédentaire

Veuillez noter qu'à compter du mois de décembre 2020, vous pourrez vous procurer une nouvelle étiquette 2021 pour vos bacs excédentaires en matières résiduelles qui sera valide à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre de cette même année.

L'étiquette devra être collée par-dessus l'ancienne étiquette, sur la face avant du bac (face orientée vers la voie publique – côté opposé aux roues) de façon à être bien visible pour le collecteur.

Vous pourrez contacter madame Anne-Marie Forest au 450 839-3671, poste 7674 où vous présenter au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques.

AUCUN BAC NON IDENTIFIÉ POUR 2021 NE SERA RAMASSÉ À PARTIR DU 1ER JANVIER 2021.

Merci de votre collaboration.



En hiver, déneigez et déglacez vos bacs!

Saviez-vous que la neige avait un impact sur la collecte de vos matières résiduelles? En fait, pour optimiser la collecte de votre recyclage, de vos matières organiques et de vos déchets, il importe de respecter certaines procédures.

Déneigez et déglacez vos bacs

Il est primordial de bien déneiger et déglacer vos bacs. Ces gestes si simples permettent aux éboueurs de vous offrir un service sécuritaire et professionnel. Cela ne concerne pas uniquement les couvercles. En effet, il est conseillé de laisser un dégagement d'environ 60 cm (2 pieds) autour de vos bacs afin de ne pas nuire à la collecte mécanisée.



Positionnement des bacs

- Lors d'une tempête de neige, il est recommandé de placer vos bacs ou sacs à déchets en bordure de rue le matin de la collecte. Aussi, assurez-vous que les couvercles soient fermés. Puis, placez les poignées et les roues du côté de votre demeure. Cette position permet d'éviter que les matières ne se retrouvent dans le couvercle de vos bacs ou encore qu'elles ne les brisent.
- Si vous avez plus d'une collecte la même journée, placez vos bacs de chaque côté de votre entrée. Vous respecterez ainsi le dégagement de 60 cm (2 pieds) suggéré.
- Important : Tous bacs, poubelles et sacs à ordures glacés ou enneigés ne seront pas ramassés.

Source : EBI.

Viabilité hivernale

Diminution de l'épandage d'abrasif et de sels de déglacage pour l'hiver 2020-2021

Malgré tous les efforts déployés par les services publics, les conditions hivernales perturbent les déplacements sur les chaussées et trottoirs de novembre à avril. Tous les usagers de la route, piétons, conducteurs et déneigeurs sont appelés à travailler ensemble et faire preuve de prudence durant la saison froide.

En cohérence avec sa politique environnementale, la Municipalité a mis en place une campagne de sensibilisation à la viabilité hivernale. Ce concept d'adaptation aux phénomènes hivernaux engage les services de la Municipalité et ses citoyens à travailler de concert à une adaptation maximale aux conditions hivernales ayant moins d'impact sur l'environnement.

Merci d'ajuster votre conduite pour la sécurité de tous.

INFORMATION

CALENDRIER DES COLLECTES 2021



EBI Environnement Inc.

670, rue Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0
1 800 486-0225 | ebiqc.com

Collectes des matières résiduelles

St-Jacques

MRC de Montcalm

Légende

- D** Déchets (26 Coll.)
- E** Encombrants (4 Coll.)
- R** Recyclage (26 Coll.)
- O** Organique (35 Coll.)
- V** Résidus verts (4 Coll.)
- S** Sapin (1 Coll.)

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
			R O D	
11	12	13	14	15
	S			
18	19	20	21	22
			R	D
25	26	27	28	29

L	M	M	J	V
			1	2
			R	D
5	6	7	8	9
			O	
12	13	14	15	16
			R O D	
19	20	21	22	23
			O	
26	27	28	29	30
			R O D E	

L	M	M	J	V
			1	2
			O	
5	6	7	8	9
			R O D E	
12	13	14	15	16
			O	
19	20	21	22	23
			R O D	
26	27	28	29	30
			O	

L	M	M	J	V
				1
				D
4	5	6	7	8
			O	
11	12	13	14	15
			R O D	
18	19	20	21	22
			O V	
25	26	27	28	29
			R O D	
			V	

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			R	D
8	9	10	11	12
			O	
15	16	17	18	19
			R	D
22	23	24	25	26

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
			O V	
10	11	12	13	14
			R O D	
17	18	19	20	21
			O	
24	25	26	27	28
			R O D	
31				

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
			R O D	
9	10	11	12	13
			O	
16	17	18	19	20
			R O D	
23	24	25	26	27
			O	
30	31			

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			O V	
8	9	10	11	12
			R	D
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
			R	D E
29	30			

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
			R	D
8	9	10	11	12
			O	
15	16	17	18	19
			R	D
22	23	24	25	26
29	30	31		

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
			O	
7	8	9	10	11
			R O D	
14	15	16	17	18
			O	
21	22	23	24	25
			R O D	
28	29	30		

L	M	M	J	V
		1	2	3
			R O D E	
6	7	8	9	10
			O	
13	14	15	16	17
			R O D	
20	21	22	23	24
			O	
27	28	29	30	
			R O	

L	M	M	J	V
		1	2	3
			O	
6	7	8	9	10
			R	D
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
			R	D
27	28	29	30	31